



Royal Canadian Mounted Police

Gendarmerie royale du Canada

RETURN BIDS TO :

RETOURNER LES SOUMISSIONS :

Bid Receiving Unit / Groupe de la réception des soumissions

Procurement and Contracting Services

73 Leikin Drive,

Visitor Center - Building M1

Mailstop # 15

Ottawa, ON K1A 0R2

Attn: Megan McCoy (613) 843-3798

AMENDMENT TO A REQUEST FOR STANDING OFFER

Royal Canadian Mounted Police

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefore.

MODIFICATION À UNE DEMANDE D'OFFRE A COMMANDES

Gendarmerie royale du Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté l Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments – Commentaries

Vendor/Firm Name and Address

Title-Sujet Demande d'offre à commandes – Services d'architecture et de génie – Ontario, Québec et capitale nationale (Ottawa SEULEMENT)		
Solicitation No. – No. de l'invitation	Amend. / Modification	Date
201405579	1	Le 25 mars, 2014
Client Reference No. - No. de Référence du Client 201405579		
GETS Reference No. – No de Référence du SEAG 201405579		
Solicitation Closes – L'invitation prend fin at – à 14 :00 EDT le 23 avril, 2014		
F.O.B. - F.A.B. Destination		
Address Enquiries to: - Adresser toute questions à : Eric Glynn – Gestionnaire		
Telephone No. - No de téléphone	Fax:	
613-843-5533	613-825-0082	
Destination of Goods - Destinations des biens: See Herein / Voir aux présentes		
Instructions : See Herein / Voir aux présentes		
Delivery Required – Livraison exigée: See Herein / Voir aux présentes		
Name and Title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm. Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur		



Royal Canadian Mounted Police

Gendarmerie royale du Canada

Amendement n ° 1 à l'invitation 201405579 a été émise pour répondre aux questions et réponses - Partie 1 comme suit:

Questions et réponses - Partie 1:

Q1: Devrions-nous avoir une cote de sécurité de la GRC au niveau fiabilité avant de soumettre une proposition en réponse à cet appel d'offres?

R1: Non, vous n'êtes pas exigés d'avoir une cote de sécurité de la GRC au niveau fiabilité avant la clôture de la DOC 201405579. Afin d'effectuer des services en vertu du présent appel d'offres, chaque ressource sera exigé de respecter les dispositions de sécurité énoncées dans la DOC 201405579.

Q2: Nous ne sommes pas certains si les partisans de la DOC doivent comprendre que pour leurs disciplines respectives (mécaniques et électriques ou structurels et civils) ou si les promoteurs principaux sont aussi exigés d'inclure les sous-consultants en ingénierie (les formulaires aux l'annexes "C" et "E" semblent suggérer que toutes les disciplines doivent être inclus dans les propositions).

R2: Chaque proposition doit identifier tous les consultants et sous-consultants tel qu'indiqué à l'annexe "C" ainsi que l'annexe "E". Un taux horaire doit correspondre à chaque consultant, et sous-consultant énumérés à l'annexe "C". Tous les consultants et sous-consultants doivent être identifiés en indiquant leurs noms, conformément à l'annexe "E". Laisser une catégorie vide rendra la soumission non conforme.

Q3: Nous tenons à préciser le format de la présentation de l'invitation 201405579. Si nous soumettons à de multiples disciplines, devons-nous soumettre notre proposition dans des enveloppes séparées par discipline ou pouvons-nous inclure toutes les disciplines dans une seule enveloppe?

R3: Conformément à la Partie 2 - Section 5 - Limitation de la soumission, vous ne pouvez soumettre une (1) proposition pour chaque combinaison de Discipline / Région. Chaque proposition doit être présentée dans une enveloppe séparée identifier quelle combinaison de Discipline / Région s'applique. Comme il ya un total de neuf (9) des combinaisons de Discipline / Région, le nombre maximal de propositions qui pourraient être présentées par une seule entreprise est aussi neuf (9).

Q4: Il est demandé que les offrants suivent "utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande d'offre à commandes» (Partie 3 - Section 1 (b)). Avec de multiples références à des critères d'évaluation visées à l'annexe «D» et les exigences obligatoires / Évalué, nous partons du principe que notre soumission devrait suivre la numérotation?

R4: Tous les systèmes de numérotation identifiées dans la DOC 201405579 doivent être respectées dans votre soumission. Par exemple, quand ils répondent aux critères obligatoires "M1", il est prévu que la présentation clairement références "M1" et pas une autre forme de système de numérotation.

Q5: Est-ce l'intention de soumettre à une inclusion d'équipe pleine de mécanique, électrique et structurelle ou viennent ces disciplines individuelles présentent sur leur propre séparé de nous?

R5: L'entrepreneur doit identifier toute leur équipe conformément à l'annexe «C» - Offre financière et à l'annexe «E» - Formulaire d'identification de l'équipe. Chaque soumission doit identifier qui Discipline



Royal Canadian Mounted Police

Gendarmerie royale du Canada

"l'initiateur" (Soit architecture, mécanique et génie électrique, ou Civil & Structural Engineering) est proposé. Les deux autres (2) Disciplines restants devront être identifiés comme «Sous-traitants».

Q6 : Pouvez-vous s'il vous plaît confirmer que les critères ECST-O1 à ECST-O3 dans l'annexe "F" sont fournis à titre indicatif et ne doivent être achevés qu'au moment de l'émission de la commande subséquente?

R6 : Conformément à l'annexe "F" – Disponibilité Formulaire de confirmation de sollicitation 201405579 les critères ECST-O1, ECST-O2 et ECST-O3 ne seront évalués qu'au moment de l'émission de la commande subséquente.

Q7: Est-ce que la seule information nécessaire de nos sous-traitants est de compléter le formulaire des taux horaires de l'Offre financière ?

R7 : Les sous-traitants identifiés dans chaque soumission NE SERONT PAS évalués contre les critères énumérés à l'annexe "D" – Critères d'évaluation. Cependant, les taux horaires des consultants et sous-consultants doivent être identifiés pour évaluer les propositions de prix, tels que définis à l'annexe "C" – Offre financière.

Q8: Sommes-nous en mesure de soumissionner uniquement sur la composante des services d'ingénierie des structures?

R8 : Si vous soumettez une proposition comme un "initiateur" pour une entreprise de génie civil et de construction, vous devez identifier les sous-consultants à la fois dans l'architecture, et dans les disciplines mécanique et ingénierie. Il est de la responsabilité de l'initiateur d'identifier une équipe complète de ressources dans chacun des trois (3) disciplines.

Q9: Pour l'exigence obligatoire O2 de l'annexe "D" - Critères d'évaluation : l'initiateur doit avoir un minimum de cinq (5) années d'expérience de projet à fournir des services avec des équipes de projet (consultants et sous-traitants) composés de représentants de chacune des trois (3) Disciplines de la DOC. Par "représentants de chacune des trois disciplines DOC" voulez-vous dire "Architectes et génie de structure, génie civil, génie mécanique et génie électrique en général", ou parlez-vous des personnes spécifiques que nous inscrivons à l'Annexe "E" - Formulaire d'identification de l'équipe?

R9: "Des représentants de chacune des trois (3) DOC Disciplines" se réfère à des équipes composées d'architectes, d'ingénieurs structurels et civils, mécaniques et électriques et les ingénieurs du projet.

Q10: Vous avez fourni une liste détaillée des services à l'annexe "A" - Énoncé des travaux de la DP. Quelles informations supplémentaires aimeriez-vous de la part des promoteurs les offres pour répondre à C6 de l'annexe "D" – Critères d'évaluation?

R10: L'Annexe "A" - Énoncé des travaux est une attente générale de chaque initiateur et de leur équipe proposée de consultants / sous-traitants. C6 de l'annexe "D" - Critères d'évaluation demande des détails importants au-delà de ce qui est contenu dans l'annexe "A" Énoncé des travaux. Les points seront attribués pour R6 à l'aide du "tableau" fourni en suivant les critères côtés de l'annexe "D" - Critères d'évaluation.



Royal Canadian Mounted Police

Gendarmerie royale du Canada

Q11: Page 53, Annexe "E" - Équipe Formulaire d'identification de l'appel d'offres comporte deux (2) espaces indiqués pour chaque ressource. Sans spécifier quoique ce soit, la page 49 O9 suggère «ressource» au singulier et une seule personne doit être identifiée. Il semble être pratique d'identifier une ressource mécanique et électrique sous chaque classification de la mécanique et de génie électrique. Est-ce que le nombre minimum obligatoire de ressources à identifier pour chacune des trois disciplines peut être clarifié?

R11: Seulement l'équipe dans la discipline proposée de l'initiateur sera évaluée conformément à l'annexe "D" - Critères d'évaluation. Les équipes de "sous-consultants" dans la discipline ne seront évalués qu'au moment de la commande subséquente à une offre à commandes.

Q12: Dans l'annexe "E" - Formulaire d'identification de l'équipe dans la section "1. Initiateur", sous-section "Spécialiste des coûts" est considéré comme une "Personne clé". Est-ce que ce spécialiste des coûts peut être un sous-conseiller de l'équipe de l'initiateur? En outre, est-ce que des sous-traitants spécialisés supplémentaires peuvent être répertoriés sur ce formulaire afin de faire partie de l'équipe de l'initiateur?

R12: Oui, le "spécialiste des coûts" peut être un "sous-traitant", mais sera évalué en tant que membre de l'équipe de la discipline proposée par l'initiateur. L'initiateur peut proposer une équipe pour leur discipline par des consultants qui répondent aux critères de l'appel d'offres. Seules les ressources de la discipline proposée par l'initiateur seront évaluées en vertu de l'annexe "D" - Critères d'évaluation. Il est de la responsabilité des initiateurs de s'assurer de la conformité de leur équipe dans la discipline proposée, qu'ils soient "employés" ou "consultants".

Q13: Dans l'annexe "A" - Énoncé des travaux dans la section "Niveau de ressources: (Consultant et Sous-Consultant)", est-ce que les années indiquées dans "l'expérience démontrée" doivent inclure l'expérience de travail total dans la discipline connexe, ou inclure le temps dans lequel une ressource a été autorisée dans le domaine connexe?

R13: Les années dans "l'expérience démontrée" se réfère à l'expérience de travail total dans la discipline où ils sont proposés. Les niveaux (seniors, intermédiaires et juniors) se réfèrent soit à des ingénieurs, soit à des architectes dans leur discipline respective proposée. Ces niveaux ne se réfèrent pas au personnel de soutien, ou d'autres ressources qui ne sont pas directement impliquées dans les services de la discipline proposée.

Q14: En ce qui concerne C1 de l'annexe "D" - Critères d'évaluation, est-ce que l'initiateur peut inclure les projets énumérés dans les exigences obligatoires M1 et se baser sur la durée de ces projets pour acquérir les huit années nécessaires (96 mois) pour le maximum de 20 points ?

R14: Oui. "L'expérience de projet Cinq (5) années ont été démontrées" est obligatoire. Toute "expérience de projet" supérieure à cinq (5) ans se verra attribuer des points.

Q15: En ce qui concerne C4 de l'annexe "D" - Critères d'évaluation, est-ce votre intention que l'initiateur aurait 1,5 million de dollars pour chacune des disciplines offertes (civil, structure, mécanique et génie électrique) de recevoir le maximum de 10 points ?

R15: Non : des points seront accordés si la "valeur globale du projet" est "supérieure à 250 K \$ CAD". Cela comprend toutes les disciplines qui ont effectué les services, et non pas seulement la discipline de l'initiateur.

Q16: Pouvez-vous préciser si nous devons déposer : a) 1 seule soumission incluant les 3 disciplines, et ce pour chacune des 3 régions, soit un total de 3, ou b) 3 soumissions séparées (1 pour l'architecture, 1 pour l'ingénierie mécanique/électricité et 1 pour le génie civil), et ce pour chacune des 3 régions, soit un total de 9.

R16: b) 3 soumissions séparées (1 pour l'architecture, 1 pour l'ingénierie mécanique/électricité et 1 pour le génie civil), et ce pour chacune des 3 régions, soit un total de 9.



Royal Canadian Mounted Police

Gendarmerie royale du Canada

Q17: Selon l'article III: Attestations / Partie 5 - Attestations: Quels sont les documents spécifiques que vous voudriez soumis à cette section?

R17: La Partie 5 - Attestations de sollicitation 201405579 doit être remplie dans son intégralité, et soumise à toute proposition..

Q18: Dans l'annexe "D" - Critères d'évaluation - O9 : Est-ce que "des ressources d'administration" font référence à des travaux de construction des services d'administration ou des services de soutien du bureau d'administration?

R18: La "ressource Administration" identifié dans O9 exige simplement "services de soutien administratif" en général.

Q19: Dans l'annexe "C" - Base de paiement, il y a l'espace pour ajouter un taux de " directeurs ou des partenaires " mais il n'y a pas d'espace pour un directeur ou d'un partenaire à l'annexe "E" - Formulaire d'identification de l'équipe. Devrions-nous ajouter cela comme un élément de ligne à l'annexe "E" ? Aussi, devons-nous inclure le CV de ce principal / partenaire à l'article O4?

R19: Le directeur ou la partenaire identifié dans l'annexe "C" - Base de paiement n'a pas besoin d'être inscrit à l'annexe "E" - Formulaire d'identification de l'équipe. Un CV pour le principal ou partenaire correspondant n'a pas besoin d'être inclus dans l'annexe "D" - Critères d'évaluation - O4.

Q20: Dans l'annexe "C" - Base de paiement, et la section 4.1 - Modalités de paiement de la DOC, les ingénieurs structurels et ingénieurs civils ont été combinés, et les ingénieurs en mécanique et les ingénieurs électriques ont été aussi combinés. Le taux peut être différent entre le personnel en structurel et celui civil, ainsi qu'entre le personnel en mécanique et celui électrique. Est-ce que la GRC émettra un addendum avec les formes des prix distincts pour chaque discipline (architecture, civil, structurels, mécaniques, et électriques) de sorte que chaque discipline peut alors réagir avec le personnel de leur discipline particulière charger les taux?

R20: Non, la GRC ne modifiera pas le formulaire de soumission. Si les taux varient entre ingénieurs structurels et civils, et aussi entre les ingénieurs mécaniques et électriques, nous nous attendons à ce qu'un soumissionnaire présente un taux de base moyen pouvant être utilisé aussi bien pour les deux types de ressources.

Q21: Conformément à l'annexe "D" - Critères D'évaluation, O3 demande pour deux (2) projets où nous avons été le chef de projet et le point C2 a une exigence formulée similaire. Cela peut-il être modifié pour supprimer le terme "chef de projet"?

R21: Non, pour les fins de cette invitation, il est nécessaire que l'initiateur de fournir une expérience de projet démontré laquelle ils ont été identifiés comme des "chefs de projet". Pour O3, il convient de noter que l'expérience n'a pas besoin d'être composé de toutes les disciplines identifiées dans cette sollicitation.

Q22: En ce qui concerne l'expérience du projet démontré de l'initiateur (pas la ressource a démontré l'expérience du projet) peut le calendrier des projets qui se chevauchent être compté deux fois?



Royal Canadian Mounted Police

Gendarmerie royale du Canada

R22: Non, l'expérience de projet d'entreprise ne peut être compté qu'une seule fois, malgré le nombre de projets concurrents étant réalisées dans un délai précis.

Q23: À l'annexe "E" - Formulaire d'identification de l'équipe, le format suggèrent que seulement une Personne clé être indiqué pour chaque niveau de ressources (Principale, Intermédiaire, Junior) - sans doute avec le nom de la ressource sur le bon endroit, et de leur licence professionnelle statut sur le bon endroit. Serait-il possible de: (a); restructurer le formulaire fourni par l'identification de plusieurs personnes clés sur un seul niveau (ex: Principale ressource) au moment jugé opportun pour la représentation correcte de notre équipe; ou (b); nous fournir une plus définition complète de personne clé permettant de sélectionner un membre de l'équipe qui serait le mieux à cette position?

R23: Le formulaire ne sera pas restructurée, cependant, les offrants peuvent ajouter des éléments de ligne supplémentaires pour identifier plus d'un (1) des ressources sous un seul niveau (ex: Principale ressource).

Q24: Dans la section sous-traitants de l'annexe "E" - Formulaire d'identification de l'équipe, nous avons besoin de plus de précisions sur la façon de la liste de nos sous-traitants que nous avons sous-consultants indépendants pour le génie mécanique, génie électrique, génie civil, et les techniques de construction. Pussions-nous restructurer la forme afin de refléter la nature de notre structure de sous-conseiller de la façon suivante, lorsque nous avons deux entreprises dans chacune des sous-catégories de consultants; 2) génie mécanique et électrique et 3) génie civil et de construction?

2. Sub-Consultant #1:

Sub-Consultant #1 Firm or Joint Venture Name:: [REDACTED] (Mechanical Engineering)
[REDACTED] (Electrical Engineering)

Sub-Consultant #1 Discipline: (CHECKMARK the correct one)

- (1) Architecture
 (2) Mechanical and Electrical Engineering
 (3) Civil and Structural Engineering

Key Individuals and applicable provincial professional licensing status:

[REDACTED]
(Mechanical Engineering)
Senior Resources:
Name, PEng;
Name, Senior Engineering
Technologist

[REDACTED]
(Electrical Engineering)
Senior Resources:
Name, PEng;
Name (licensing status)

R24: Oui, vous pouvez restructurer la forme pour tenir compte de plusieurs "sous-consultants" avec la même discipline identifiées dans la demande.

Q25: Est-il destiné à identifier un spécialiste de coût proposé pour chaque discipline? Est-ce suffisant pour le cabinet d'architecture de réaliser un spécialiste de coût et d'insérer et de répéter ce nom dans la proposition prix formes identifiées pour les disciplines sous-traitantes?

R25: Conformément à l'annexe "E" - Formulaire d'identification de l'équipe, il suffit d'identifier un seul (1) Spécialiste des coûts qui peuvent être utilized pour tout projet résultant, malgré le nombre de sous-traitants. Conformément à l'annexe "C" - Offre financière, il est obligatoire d'insérer "Tarifs horaires fermes" pour chaque ressource sous chaque discipline (Consultant et sous-traitants), afin de compléter



Royal Canadian Mounted Police

Gendarmerie royale du Canada

l'évaluation financière. Le prix identifié peut être répétée si nécessaire. Le "nom" du spécialiste des coûts proposée n'est pas nécessaire à l'annexe "C" - Offre financière.